

L'hon. sir SAM HUGHES: Je serai heureux, en n'importe quel temps et en n'importe quel endroit, en cette enceinte ou en dehors, de fournir à mon très honorable ami tous les renseignements qu'il peut désirer sur ce sujet.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Si c'est là l'intention de mon honorable ami, il a laissé passer une belle occasion de la manifester. Je ne suis pas le seul qui désire obtenir ces renseignements. La presse du pays a discuté cette affaire et elle a fait connaître l'opinion de la population sur ce sujet, les journaux conservateurs tout aussi bien que les journaux libéraux.

L'hon. sir SAM HUGHES: C'est la première nouvelle que j'en ai, je dois l'avouer en toute franchise.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: C'est fort possible; je veux bien supposer que mon honorable ami n'a pas entendu parler de cette affaire. A tout événement, s'il en est ainsi, il aura l'occasion de s'expliquer à cet égard. Je n'ai nullement l'intention de discuter la question en ce moment. Il ne serait pas juste, ni pour moi, ni pour l'honorable ministre, ni pour cette Chambre que cette affaire fut discutée aujourd'hui.

Cependant, je ne puis m'empêcher d'exprimer le regret que mon honorable ami ait jugé à propos d'aborder la discussion de questions qui feront l'objet d'une enquête devant la commission royale. Au cours de ses observations, toutefois, mon honorable ami a fait une déclaration en particulier qui m'a frappé, et à ce propos, la Chambre a droit, il me semble, à de plus amples renseignements. L'honorable ministre a déclaré qu'il n'a pas l'intention de diriger les affaires du département de la Milice pendant l'enquête, et qu'il a remis au premier ministre l'administration de son ministère. Je désire que mon très honorable ami, le premier ministre, nous renseigne exactement sur la situation. Le ministre de la Milice fait-il encore partie du cabinet, et dans l'affirmative, pourquoi ne préside-t-il pas à l'administration des affaires de son département?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN (premier ministre): L'honorable ministre de la Milice est encore membre du Gouvernement; il m'a prié de gérer son ministère pendant qu'il s'occupera de l'enquête qui a été accordée à la demande de la gauche. Le très honorable chef de l'opposition a-t-il terminé ses observations?

[Sir Wilfrid Laurier.]

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Oui.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Je dirai, en réponse au très honorable député, que l'honorable ministre de la Milice m'a assuré non seulement qu'il souhaite, mais qu'il tient que l'enquête soit absolument complète et qu'il va pouvoir se tenir à la disposition de la commission à cette fin. Ayant appris que la commission était organisée, j'ai adressé, vendredi dernier, un télégramme à sir William Ralph Meredith après l'avoir communiqué à l'honorable juge Duff. Je demandais aux commissaires de procéder à l'enquête aussitôt que possible. Sir William Ralph Meredith m'a télégraphié, samedi, que la commission se réunirait demain et procéderait en toute diligence.

Les observations du chef de l'opposition ne me paraissent pas exiger d'autres commentaires de ma part, pour le moment. J'ajouterai, seulement, que le ministre de la Milice n'avait pas encore eu d'autre occasion que celle-ci de répondre aux membres de la gauche qui ont cherché à l'impliquer dans certaines affaires. On a beaucoup parlé des profits énormes que M. Allison aurait réalisés; mais, à ce que je sais, le comité des obus, le ministre de la Milice et le Gouvernement y sont complètement étrangers. Les allégations de l'honorable député de Richmond constituaient, pour moi, autant de révélations à presque tous égards et elles furent présentées de façon à impliquer le ministre de la Milice dans ces prétendus gains. En dépit de la critique du chef de l'opposition, le ministre de la Milice avait donc parfaitement raison de dire ce qu'il a dit, afin de faire disparaître l'idée qu'il fût intéressé dans ces commandes ou qu'on eût jamais adjugé pareilles commandes ou que pareils profits eussent jamais été réalisés.

La gauche semble avoir eu pour objet, à cette époque des plus critiques pour ce pays et l'empire, d'exagérer l'énormité de ces prétendus profits et d'y impliquer l'honorable ministre de la Milice au moyen d'insinuations voilées. Je ne crains pas d'affirmer que jamais commission royale ayant mission de s'enquérir de la conduite d'un ministre de la Couronne ne fut demandée et accordée sous de plus légers prétextes, que dans le présent cas. En en recommandant l'institution à Son Altesse royale le Gouverneur général, je suis allé au delà de la promesse faite à la Chambre. Et pourquoi? Parce que je voyais quelle impression la gauche